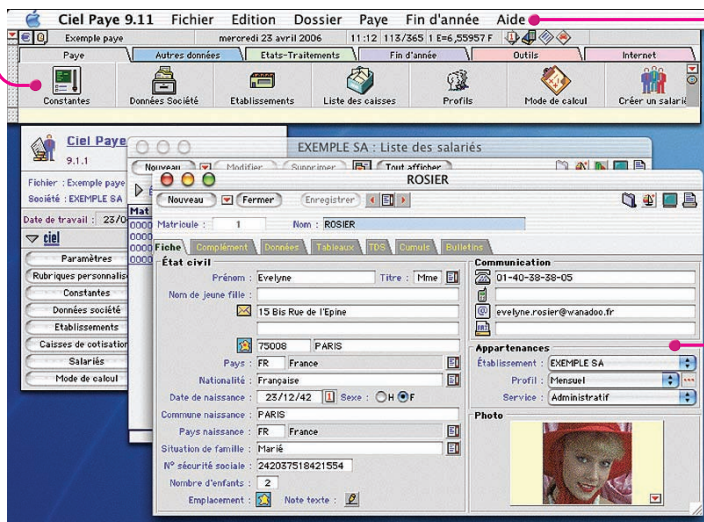


Réalisez facilement vos bulletins de paye et gérez simplement vos salariés.



Barre de navigation personnalisable pour des accès rapides aux différentes fonctions du logiciel.

Des menus déroulants intuitifs et complets.



Fiche salarié très complète, avec les données réparties dans plusieurs onglets.

RÉALISEZ FACILEMENT VOS BULLETINS DE PAYE

Fichier d'exemple pour vous entraîner, multiples profils de paye disponibles, cotisations courantes déjà créées.

Vous cliquez simplement sur le type de contrat du salarié et votre premier bulletin de paye est prêt.

Un simple clic et vous visualisez votre bulletin à l'écran tel qu'il sera remis au salarié.

Vous obtenez toutes les éditions légales sans saisie supplémentaire : livre et journal de paye, fiche individuelle, déclarations aux différentes caisses... Tout est préparé !

Vous pouvez calculer un bulletin à partir du net à payer.

Transfert automatique en comptabilité.

Plus besoin d'être expert en informatique pour démarrer !

GÉREZ EFFICACEMENT VOS SALARIÉS

Chaque mois, vous ne modifiez que les éléments de paye qui ont changé, les bulletins du nouveau mois sont ainsi créés automatiquement à partir de ceux du mois précédent.

Vous gérez tout type de paye : liée à la nature du contrat (CDD, CIE, temps partiel...), liée à la nature de l'emploi (cadre, apprenti, VRP...), liée à l'activité (restauration, bâtiment...) de type mensuel, horaire ou par point.

Calcul des congés payés, gestion des heures de RTT.

Vous profitez d'un puissant moteur de paramétrage de formules permettant de réaliser de nouvelles cotisations.

Vous simplifiez vos tâches administratives et vous savez toujours où vous en êtes !

OFFERTS !

- 30 jours d'assistance téléphonique gratuits
- 20 préimprimés prêts à l'emploi offerts



Paye

GÉNÉRALITÉS

- Multi-sociétés
- Multi-établissements
- Nombre illimité de salariés, de bulletins, de cotisations...
- Livré avec les principales cotisations

PARAMÉTRAGE

- Partielles, employeurs multiples...
- Paramétrage des cotisations (CSG, CRDS, GMP, Taxe sur les salaires, Allègements Aubry et Fillon...)
- Calcul des tranches et des plafonds (régularisation automatique mensuelle)
- Personnalisation du calcul du bulletin en fonction du profil salarié (mensuel, cadre...)

Configuration minimale :

- Fonctionne sur tout Power Macintosh
- Mémoire disponible : 5 Mo
- Système Mac OS 8.6 minimum ou Mac OS 10.1.5 minimum*
- Ecran 640x480 points minimum
- Livré uniquement sur CD-Rom

* version réseau : non compatible Mac OS X



BULLETINS ET MÉTHODES DE PRÉPARATION DE LA PAYE OPTIMISÉS

- Valorisation des congés payés
- Gestion du repos compensateur
- Gestion des 35h (heures supplémentaires, RTT)
- Plusieurs bulletins de paye dans le mois pour le même salarié
- Gestion de la paye décalée
- Possibilité de gérer plusieurs conventions collectives
 - Profils de paye (VRP, cadre, non cadre, CIE...)
- Paye inversée (Net vers Brut)
- Report des éléments d'un mois sur l'autre

ÉDITIONS

- États des paiements
- État des cotisations à payer aux organismes sociaux
- Journal et Livre de paye
- État mensuel des réductions pour allègements Aubry et Fillon
- Écritures comptables
- Déclaration DADS-U
- Fiches individuelles des salariés
- Générateur d'états

ÉCHANGE DE DONNÉES

- Ciel Compta
- Transfert du fichier des virements
- DADS-U

SÉCURITÉ

- Fonctions de sauvegarde et de restauration
- Outils de vérification et réparation des fichiers
- Mot de passe par utilisateur, contrôle des accès aux fonctions, aux sociétés

CONFORMITÉ AVEC LA LÉGISLATION

- Salariale d'assurance maladie...]
- Réduction unique sur les bas salaires
- CRDS
- Taxe de 8% sur la prévoyance, CIE, CET...
- Allègement Aubry
- Allègement Fillon

ORGANIZER

- Agenda, aide-mémoire, répertoire, émulateur Minitel*, bloc-notes, calculatrice Euro, simulation d'emprunts...

* Sauf Mac OS X

BULLETIN DE PAIE EN EUROS

PERIODE DE PAIE DU 1/02/08 AU 28/02/08
 PAYSAN 1 128/02/08
 MOIS DE PAIEMENT 100000
 PLAFOND DU MOIS 12432,00

N° Stéphane VIEILLAN
 29 Avenue Roche
 75008 PARIS

	Base	Taux Sal.	MT Sal.	Taux Pat.	MT Pat.
CONVENTION COLLECTIVE (Bureau d'études)					
Netto	151,87	21,09%	3 200,00		
Salaires de base	2 200,00		224,00		
Montant provisions	2 424,00				
SALAIRE BRUT					
CSG	2 274,37	7,500%	-261,58	12,800%	48,27
CRDS	2 274,37	0,500%	-25,68	8,200%	199,42
CSG	2 24,00	0,100%	-2,24	3,400%	184,90
CSG	2 24,00			0,100%	2,24
CSG Vieillesse Partiel	2 452,00			1,100%	27,08
CSG Vieillesse Plafond	2 424,00			8,000%	193,92
Monteparticipation	2 24,00			0,100%	2,24
PRAL	2 24,00			0,100%	2,24
Facilité de travail	2 424,00			1,200%	29,09
Taxe contribution de prévoyance		0,800%	-19,48	+3,000%	109,44
Virement de transport	2 452,00		-72,98	0,210%	0,51
Allègement Aubry II	2 452,00	0,021%	-0,51	12,300%	134,00
Allègement Aubry I	992,00		-14,90	0,200%	7,51
Précis Tranche A	992,00	0,150%	-1,49	1,500%	14,88
PRC	2 424,00		-8,91	1,300%	18,29
CAF ADIRC Tranche B	2 452,00	0,900%	-22,07	0,750%	18,29
CAF	992,00		-18,29	0,750%	7,44
Assurance décès	2 452,00	0,500%	-12,26	4,250%	103,93
CAF Tranche B	992,00		-4,46	4,250%	42,25
Prévoyance cadre 1 ^{er} B	2 452,00			4,250%	103,93
Prévoyance cadre 1 ^{er} B	555,17				
Taxe sur salaires 1	2 512,58		-85,49		
Taxe sur salaires 2					
Taxe sur salaires 3					
Taxe sur salaires 4					
Taxe sur salaires 5					
Taxe sur salaires 6					
Taxe sur salaires 7					
Taxe sur salaires 8					
Taxe sur salaires 9					
Taxe sur salaires 10					
Taxe sur salaires 11					
Taxe sur salaires 12					
Taxe sur salaires 13					
Taxe sur salaires 14					
Taxe sur salaires 15					
Taxe sur salaires 16					
Taxe sur salaires 17					
Taxe sur salaires 18					
Taxe sur salaires 19					
Taxe sur salaires 20					
Taxe sur salaires 21					
Taxe sur salaires 22					
Taxe sur salaires 23					
Taxe sur salaires 24					
Taxe sur salaires 25					
Taxe sur salaires 26					
Taxe sur salaires 27					
Taxe sur salaires 28					
Taxe sur salaires 29					
Taxe sur salaires 30					
Taxe sur salaires 31					
Taxe sur salaires 32					
Taxe sur salaires 33					
Taxe sur salaires 34					
Taxe sur salaires 35					
Taxe sur salaires 36					
Taxe sur salaires 37					
Taxe sur salaires 38					
Taxe sur salaires 39					
Taxe sur salaires 40					
Taxe sur salaires 41					
Taxe sur salaires 42					
Taxe sur salaires 43					
Taxe sur salaires 44					
Taxe sur salaires 45					
Taxe sur salaires 46					
Taxe sur salaires 47					
Taxe sur salaires 48					
Taxe sur salaires 49					
Taxe sur salaires 50					
Taxe sur salaires 51					
Taxe sur salaires 52					
Taxe sur salaires 53					
Taxe sur salaires 54					
Taxe sur salaires 55					
Taxe sur salaires 56					
Taxe sur salaires 57					
Taxe sur salaires 58					
Taxe sur salaires 59					
Taxe sur salaires 60					
Taxe sur salaires 61					
Taxe sur salaires 62					
Taxe sur salaires 63					
Taxe sur salaires 64					
Taxe sur salaires 65					
Taxe sur salaires 66					
Taxe sur salaires 67					
Taxe sur salaires 68					
Taxe sur salaires 69					
Taxe sur salaires 70					
Taxe sur salaires 71					
Taxe sur salaires 72					
Taxe sur salaires 73					
Taxe sur salaires 74					
Taxe sur salaires 75					
Taxe sur salaires 76					
Taxe sur salaires 77					
Taxe sur salaires 78					
Taxe sur salaires 79					
Taxe sur salaires 80					
Taxe sur salaires 81					
Taxe sur salaires 82					
Taxe sur salaires 83					
Taxe sur salaires 84					
Taxe sur salaires 85					
Taxe sur salaires 86					
Taxe sur salaires 87					
Taxe sur salaires 88					
Taxe sur salaires 89					
Taxe sur salaires 90					
Taxe sur salaires 91					
Taxe sur salaires 92					
Taxe sur salaires 93					
Taxe sur salaires 94					
Taxe sur salaires 95					
Taxe sur salaires 96					
Taxe sur salaires 97					
Taxe sur salaires 98					
Taxe sur salaires 99					
Taxe sur salaires 100					
Taxe sur salaires 101					
Taxe sur salaires 102					
Taxe sur salaires 103					
Taxe sur salaires 104					
Taxe sur salaires 105					
Taxe sur salaires 106					
Taxe sur salaires 107					
Taxe sur salaires 108					
Taxe sur salaires 109					
Taxe sur salaires 110					
Taxe sur salaires 111					
Taxe sur salaires 112					
Taxe sur salaires 113					
Taxe sur salaires 114					
Taxe sur salaires 115					
Taxe sur salaires 116					
Taxe sur salaires 117					
Taxe sur salaires 118					
Taxe sur salaires 119					
Taxe sur salaires 120					
Taxe sur salaires 121					
Taxe sur salaires 122					
Taxe sur salaires 123					
Taxe sur salaires 124					
Taxe sur salaires 125					
Taxe sur salaires 126					
Taxe sur salaires 127					
Taxe sur salaires 128					
Taxe sur salaires 129					
Taxe sur salaires 130					
Taxe sur salaires 131					
Taxe sur salaires 132					
Taxe sur salaires 133					
Taxe sur salaires 134					
Taxe sur salaires 135					
Taxe sur salaires 136					
Taxe sur salaires 137					
Taxe sur salaires 138					
Taxe sur salaires 139					
Taxe sur salaires 140					
Taxe sur salaires 141					
Taxe sur salaires 142					
Taxe sur salaires 143					
Taxe sur salaires 144					
Taxe sur salaires 145					
Taxe sur salaires 146					
Taxe sur salaires 147					
Taxe sur salaires 148					
Taxe sur salaires 149					
Taxe sur salaires 150					
Taxe sur salaires 151					
Taxe sur salaires 152					
Taxe sur salaires 153					
Taxe sur salaires 154					
Taxe sur salaires 155					
Taxe sur salaires 156					
Taxe sur salaires 157					
Taxe sur salaires 158					
Taxe sur salaires 159					
Taxe sur salaires 160					
Taxe sur salaires 161					
Taxe sur salaires 162					
Taxe sur salaires 163					
Taxe sur salaires 164					
Taxe sur salaires 165					
Taxe sur salaires 166					
Taxe sur salaires 167					
Taxe sur salaires 168					
Taxe sur salaires 169					
Taxe sur salaires 170					
Taxe sur salaires 171					
Taxe sur salaires 172					
Taxe sur salaires 173					
Taxe sur salaires 174					
Taxe sur salaires 175					
Taxe sur salaires 176					
Taxe sur salaires 177					
Taxe sur salaires 178					
Taxe sur salaires 179					
Taxe sur salaires 180					
Taxe sur salaires 181					
Taxe sur salaires 182					
Taxe sur salaires 183					
Taxe sur salaires 184					
Taxe sur salaires 185					
Taxe sur salaires 186					
Taxe sur salaires 187					
Taxe sur salaires 188					
Taxe sur salaires 189					
Taxe sur salaires 190					
Taxe sur salaires 191					
Taxe sur salaires 192					
Taxe sur salaires 193					